

SASU : 7 JANVIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros

Siège social : 91 rue Villiers de l'Isle Adam, 75020, PARIS

EN COURS DE CONSTITUTION

Le soussigné :

Associé unique personne physique

M. SANI Jules

Demeurant au 91 rue Villiers de l'Isle Adam

Né le 30/05/1993 à PARIS 12

De nationalité française

a désigné, à l'issue de la signature des statuts de la Société 7 JANVIER, le premier président de la Société, conformément à l'article 12 des statuts de ladite société.

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société :

M. SANI Jules demeurant au 91 rue Villiers de l'Isle Adam pour une durée indéterminée qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Paris

Le 16/10/2023

*Lu et approuvé et bon pour
acceptation des fonctions de président*

L'associé unique signe l'acte ainsi que le président non associé, ce dernier devant précéder sa signature de la mention manuscrite «lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président».